

LA LETTRE DE MOBILISATION contre la fusion des académies de Caen et Rouen

Animée par les syndicats (A&I-UNSA, FNEC-FP FO, SGEN-CFDT,
SNASUB-FSU, SUD-éducation) et des non syndiqués de Caen.

n°9

JEUDI
25 AVRIL
2019

RASSEMBLEMENT

JEUDI 25 AVRIL 13h00

devant le rectorat

NI FUSION

NI MUTUALISATION DES SERVICES

QUE SE PASSE-T-IL A LA DEC ?

Alors que la rectrice nous avait assuré qu'aucune réorganisation de services n'aurait lieu avant septembre 2020, nous avons appris que le chef de division de la DEC avait annoncé qu'un projet de réorganisation du bureau des BTS aboutirait dès septembre 2019. Il serait géré à distance par la chef de bureau des BTS de... Rouen ! Nous sommes intervenus aussitôt après l'avoir appris mardi 23 avril et avons eu un entretien avec la secrétaire générale à 16h qui a ramené cette réorganisation à une simple mesure interne d'organisation. Mais les DEC sont toujours séparées, ne sont pas fondues en un service bi-site.

Un courrier intersyndical est parti mercredi 24 avril pour demander l'annulation de ce projet pour septembre 2019.

Réunion de l'intersyndicale ouverte aux non syndiqués :

jeudi 25 avril, 12h15, salle 219

Appel aux personnels de toutes les académies

Contre le démantèlement des services Contre la fusion des académies de Caen et Rouen

Depuis plus de deux mois, les personnels des rectorats de Caen et de Rouen se mobilisent contre la fusion de leurs académies et ont obtenu le retrait du projet de réorganisation des services. A travers cette lutte, ils ont été confrontés à un projet de démantèlement des services aboutissant à un éloignement du service public pour les usagers ainsi qu'à une perte de cohérence administrative avec des missions éclatées sur plusieurs sites.

L'expérience normande montre que nous irons vers moins de qualité de service public, vers des dysfonctionnements structurels et une dégradation des conditions de travail. On nous a déjà annoncé que les services fonctionneraient « en mode dégradé » pendant un certain temps et que des personnels seraient en sur-nombre dans des services. C'est inacceptable ! Des suppressions d'emplois sont également à craindre. C'est ce « modèle » qui serait exporté aux autres académies.

Le ministère de l'éducation nationale a publié une note d'information le 8 avril dernier, en fait une feuille de route pour tous les recteurs. Elle n'apporte pas plus d'éléments que le décret du 10 décembre 2015 qui cadre réglementairement les possibilités de mutualisation des services. Mais elle a pour objectif de relancer les mesures de démantèlement.



Non seulement il faut se battre contre les fusions d'académies mais aussi contre les fusions de services, seconde modalité à la disposition du ministère pour fusionner à terme les rectorats.

Nous appelons l'ensemble des personnels de toutes les académies à se mobiliser pour :

- faire échouer les projets de démantèlement des services
- pour l'arrêt de la réforme territoriale à l'éducation nationale

Nous les appelons à se servir de toutes les occasions pour dénoncer cette politique. Nous demandons le soutien national des organisations syndicales. Regroupons-nous et imposons enfin des mesures qui permettent de travailler dans de bonnes conditions et d'assurer un service public de qualité.

Rectorat de Caen,
le personnel réuni en AG le mardi 23 avril 2019